

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 juin 2021

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance ordinaire virtuelle publique s'est tenue le 7 juin 2021, à compter de 19h00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean Lévesque.

Est absente la conseillère suivante :

Mme. Marie-France Moquin

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM. Bob Lussier

MME Suzanne Lessard

Lucie Dagenais

Chantal Gadbois

Assiste également à la séance le directeur général, Monsieur Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée.

RÉS 072-06-21 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D': Adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-bas :

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2021
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 MAI 2021
4. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES A PAYER
5. SUIVIS ET INFOS DU MAIRE
6. CORRESPONDANCE
7. DEMANDE D'AJOUT D'UNE PISCINE NO. 21-023 AIRE PIIA – 10-12, RUE DE L'ÉGLISE – LOÏC BOIVIN, JOSIANE GIROUX-TREMBLAY, PIERRE BOIVIN, NICOLE PETIT
8. DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT ET UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER NO. 21-024 AIRE PIIA – 17, RUE PRINCIPALE – YVANOE GOSSELIN ET FILS LTEE
9. DEMANDE D'AGRANDISSEMENT ET D'AJOUT DE CASE DE STATIONNEMENT NO. 21-025 AIRE PIIA – 41, RUE PRINCIPALE – ÉLOISE COMTOIS MAINVILLE
10. DEMANDE D'AGRANDISSEMENT NO. 21-026 – 11, CHEMIN ST-ARMAND – ÉLIZABETH GOSSELIN
11. DEMANDE DE CONSTRUCTION NO. 21-027 – LOT 6 276 039, (116) ROUTE 237 SUD – YVAN TREMBLAY ET MANON BOUCHARD
12. DEMANDE DE CONSTRUCTION NO. 21-028 – LOT 5 898 109, VERGER MODÈLE – ANNIE DESLONGCHAMPS ET FRANÇOIS BACHAND
13. CONTRIBUTION FINANCIÈRE - VITALITÉ FRELIGHSBURG
14. ÉMISSION D'UN CHÈQUE – 1^{ER} VERSEMENT NOUVELLE PANCARTE CENTRE D'ART
15. ÉMISSION D'UN CHÈQUE – ENTREPRISES ÉLECTRIQUES BEDFORD
16. ÉMISSION D'UN CHÈQUE - ENTREPRISE EXCAVATION DOMINIC CAREY
17. OCTROI DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DES TROTTOIRS
18. OCTROI DU CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE DE L'ÉGLISE BISHOP STEWART
19. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - EXP
20. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – VOX AVOCATS – CHEMIN VALRIVE
21. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – VOX AVOCATS –RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 juin 2021

22. EMBAUCHE DE DEUX POMPIERS VOLONTAIRES
23. AUTORISATION D'UTILISATION DES GYROPHARES VERTS - SERVICE INCENDIE MUNICIPAL
24. DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS DU MOIS DE MAI
25. VARIA
26. QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
27. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

RÉS 073-06-21 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2021

Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais
Appuyé de la conseillère Chantal Gadbois
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal adopte le procès-verbal du 3 mai 2021 tel que rédigé par le directeur général.

ADOPTÉE

RÉS 074-06-21 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 MAI 2021

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil municipal adopte le procès-verbal du 20 mai 2021 tel que rédigé par le directeur général.

ADOPTÉE

RÉS 075-06-21 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé de la conseillère Chantal Gadbois
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

CHQ	FOURNISSEUR	RÉFÉRENCE	MONTANT
9093	Annulé	Annulé	0.00 \$
9094	Excavation Dominic Carey	Contrat déneigement	36 837.10 \$
9095	Ministère Revenu Québec	Versement 1er au 30 avril	6 247.42 \$
9096	Vitalité Frelighsburg	Annulé	0.00 \$
9097	Annulé	Annulé	0.00 \$
9098	Vitalité Frelighsburg	Versement marché fermier/ projet tranche de chêne	5 500.00 \$
9099	Sylvie Côté	Honoraires archivage	990.00 \$
9100	Groupe DHN Inc.	Essence Voirie / Incendie	831.00 \$
9101	Bell Mobilité	Communications / Facturation mensuelle	96.50 \$
9102	Rémi Therrien	Repas Service Incendie	67.55 \$
9103	Ministère revenu Québec	Paiement des Intérêts	850.13 \$
9104	William Morisson	Honoraires manœuvre	560.00 \$
9105	Sylvie Côté	Honoraires doc. Archives	900.00 \$
9106	France Breton	Articles de papeterie	47.19 \$
9107	Linda Tétreault	Nettoyage Covid	98.70 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 juin 2021

9108	Ministre des Finances du Québec	Annulé	0.00 \$
9109	Ministère Revenu Québec	Paiement des retenues et cotisations de l'employeur	5 249.37 \$
9110	Hydro-Québec	Électricité 5 Garagona (Église)	345.93 \$
9111	Alain Saladzius ing.	H.P. Construction usine épu.	3 414.76 \$
9112	Aréo-feu	Test annuel / réparation camion	10 150.46 \$
9113	Avizo	Eaux usées / eau potable	7 249.23 \$
9114	Équipements Baraby	Réparation tracteur / tondeuse	983.12 \$
9115	Bérard Tremblay	Certificat piquetage	1 609.65 \$
9116	Buropro	Papeterie	474.01 \$
9117	Axion	Communication / Internet	488.13 \$
9118	Cardio choc	Masques	31.96 \$
9119	Communication plus inc.	Accessoires micro	86.64 \$
9120	Concassage Pelletier inc.	MG20 B DB (0 - 3/4)	380.59 \$
9121	DBR Informatique	Imprimante / entretien / cartouche /contrat service	2 192.99 \$
9122	Association des directeurs	Formation	458.75 \$
9123	ABCDE Internet Inc.	Poste/timbres/journaux/propane	504.12 \$
9124	Vincent Deronde	1er versement pour enseigne	1 450.00 \$
9125	Discount location camion	Location pick-up	205.04 \$
9126	Dupont Ford Ltée	1er versement location	1 049.44 \$
9127	Entreprises électriques Bedford	Entrée électrique	14 915.70 \$
9128	Entreprise électrique MJL inc.	Entretien réparation	120.72 \$
9129	Excavation Dominic Carey	Libération de retenue	5 000.00 \$
9130	Gestim Inc.	Honoraires Urbanisme	6 319.71 \$
9131	Gestion Écono Plus Inc.	Mensualité repérage	91.98 \$
9132	Gilles Prairie	Honoraires	625.00 \$
9133	Groupe Maska	Pièces et accessoires - articles soins médic.	56.55 \$
9134	Hélène Dallaire	HP. CCU 26-05-21	75.00 \$
9135	Imaginatec	Location 46 principale	482.89 \$
9136	Impressions DF	Lettrage Pick-up voirie - étampes	438.12 \$
9137	Jardins Paquette	Embellissement terrain - boites à fleurs	530.92 \$
9138	Rona Lévesque	Épinière et quincaillerie + chlore - eau potable	378.28 \$
9139	L'arsenal	Casque pompier - art. nettoyage	531.47 \$
9140	Les services Exp Inc.	HP Construction trottoirs	1 149.75 \$
9141	Linda Tétreault	Contrat Entretien HdV	729.99 \$
9142	Lise Gagné	HP. CCU 26-05-21	75.00 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 juin 2021

9143	Lucie Dagenais	HP. CCU 26-05-21	75.00 \$
9144	Marie-Claude Aubin	HP. CCU 26-05-21	75.00 \$
9145	Martech	20 x Enseignes Point d'eau	471.40 \$
9146	MRC Brome-Missisquoi	2 eme Versement	62 823.50 \$
9147	Municipalité Saint-Armand	Entraide Incendie	144.92 \$
9148	Myke Hodgins	HP. CCU 26-05-21	75.00 \$
9149	Nivelage MC Inc.	Entretien niveleuse	7 847.04 \$
9150	Olivier Philibert	Travaux horticoles	548.26 \$
9151	Ondago	Forfait annuel	703.65 \$
9152	Les pétroles Dupont	Mazout église et huile chauffage caserne	794.53 \$
9153	PG Solutions Inc.	H.P. Informatique	574.17 \$
9154	Pierre Corbeil	Location remorque	172.46 \$
9155	Programmation GM	Renouvellement Antivirus	603.62 \$
9156	Raymond Chabot Grant Thornton	Honoraires Pro.	8 623.13 \$
9157	Roger Courchesne	Location garage - juin	500.00 \$
9158	Sanivac	Location de toilettes	977.30 \$
9159	Somavrac	Épandage chlorure	7 276.21 \$
9160	Pierre St-Onge	Téléphone (Télus)	121.54 \$
9161	Sylvie Côté	HP Archives	900.00 \$
9162	Techno-Contrôle 2000	Entretien-inspection cylindre air comprimé	952.01 \$
9163	Townsend consultants inc.	H.P. Site web	251.51 \$
9164	Ville de Bedford	Collecte de verre	108.73 \$
9165	Ville de Dunham	Entraide incendie - Enl. des ordures rés.& Commer.	11 402.93 \$
9166	Vitalité Frelighsburg	Remb. Subv.couches + Pont bois sentier FR1	970.13 \$
9167	Wood Wyant Canada inc.	Articles entretien covid	154.46 \$
9168	Y.Gosselin & fils	Annulé	0.00 \$
9169	Y.Gosselin & fils	Quincaillerie - aliments	700.75 \$

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

SUIVIS ET INFORMATIONS DU MAIRE

- SUIVI CONSULTATION PUBLIQUE - TRAVAIL DE REVISION
- CONFERENCE/OPÉRATIONS SQ 29 MAI
- SUBVENTION COUCHES LAVABLES – PREMIÈRE BÉNÉFICIAIRE
- BOITE DE RÉCUPÉRATION DES MASQUES HYGIÉNIQUES
- ANNE POULEUR – 30 ANS DE SERVICE

CORRESPONDANCE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 juin 2021

RÉS 076-06-21 DEMANDE D'AJOUT D'UNE PISCINE NO. 21-023 AIRE PIIA – 10-12, RUE DE L'ÉGLISE – LOÏC BOIVIN, JOSIANE GIROUX-TREMBLAY, PIERRE BOIVIN, NICOLE PETIT

CONSIDÉRANT QUE : la demande d'ajout d'une piscine est assujettie au règlement sur les PIIA ;

CONSIDÉRANT QUE : le projet vise l'ajout d'une piscine à débordement en marge arrière ;

CONSIDÉRANT QUE : le projet, au niveau architectural, correspond aux critères et objectifs du PIIA ;

CONSIDÉRANT la volonté des propriétaires de planter des arbustes, afin de limiter l'impact visuel ;

CONSIDÉRANT QUE : les membres du CCU recommandent unanimement au conseil municipal d'accepter la demande d'ajout d'une piscine à débordement ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : ce conseil accepte conformément au procès-verbal du CCU du 25 mai 2021 d'accorder la demande d'ajout d'une piscine telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 077-06-21 DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT ET UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER NO. 21-024 AIRE PIIA – 17, RUE PRINCIPALE – YVANOË GOSSELIN ET FILS LTEE

CONSIDÉRANT QUE : la demande d'aménagement d'une aire de stationnement et un aménagement paysager est assujettie au règlement sur les PIIA ;

CONSIDÉRANT QUE : le projet vise l'ajout d'une aire de stationnement pour 5 cases entre 2 aires de stationnements existants ;

CONSIDÉRANT QUE : l'ajout d'un stationnement et d'une allée totalise trois accès véhiculaires ;

CONSIDÉRANT QUE : le critère du PIIA stipule que les accès véhiculaires au site sont limités à deux ;

CONSIDÉRANT QUE : le stationnement projeté donne directement sur la rue publique ;

CONSIDÉRANT QUE : le stationnement projeté aura un impact visuel ;

CONSIDÉRANT QU' : en zone commerciale, les aires de stationnement doivent être aménagées sur les parties les moins visibles de la voie publique;

CONSIDÉRANT le manque d'espace de stationnement dans le centre du village ;

CONSIDÉRANT QUE : le projet, au niveau de l'aménagement paysager, correspond aux critères et objectifs du PIIA ;

CONSIDÉRANT QUE : les membres du CCU se sont prononcés en faveur de l'aménagement paysager, mais n'ont pas statué sur l'ensemble de la demande ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : ce conseil met à l'étude la demande d'aménagement d'une aire de stationnement et un aménagement paysager.

ADOPTÉE

RÉS 078-06-21 DEMANDE D'AGRANDISSEMENT ET D'AJOUT DE CASE DE STATIONNEMENT NO. 21-025 AIRE PIIA – 41, RUE PRINCIPALE – ÉLOÏSE COMTOIS MAINVILLE

CONSIDÉRANT QUE : la demande d'agrandissement est assujettie au règlement sur les PIIA ;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 juin 2021

CONSIDÉRANT QUE : le projet d'agrandissement et d'ajout de case de stationnement doit être tel que le plan d'implantation de l'arpenteur-géomètre Kevin-Migué, à la minute 7420, datant du 29 avril 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE : le projet d'agrandissement doit être tel que les plans de construction dessinés par l'Atelier Ura en date du 19 mars 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE : le projet, au niveau architectural, correspond aux critères et objectifs du PIIA ;

CONSIDÉRANT QUE : les membres du CCU recommandent unanimement au conseil municipal d'accepter la demande d'agrandissement et d'ajout de cases de stationnement ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : ce conseil accepte conformément au procès-verbal du CCU du 25 mai 2021 d'accorder la demande d'agrandissement et d'ajout de cases de stationnement telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 079-06-21 DEMANDE D'AGRANDISSEMENT NO. 21-026 AIRE PIIA – 11, CHEMIN ST-ARMAND – ÉLIZABETH GOSSELIN

CONSIDÉRANT QUE la demande d'agrandissement est assujettie au règlement sur les PIIA ;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'agrandissement doit être tel que les plans de construction de Cathie Poulin, technologue en architecture ;

CONSIDÉRANT QUE les matériaux extérieurs sont les mêmes que les existants ;

CONSIDÉRANT QUE le projet, au niveau architectural, correspond aux critères et objectifs du PIIA ;

CONSIDÉRANT QUE : les membres du CCU recommandent unanimement au conseil municipal d'accepter la demande d'agrandissement ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : ce conseil accepte conformément au procès-verbal du CCU du 25 mai 2021 d'accorder la demande d'agrandissement et recommande que la toiture de l'agrandissement soit d'une seule pente, et ce, en continuité avec la toiture existante surplombant la terrasse du côté est de la résidence.

ADOPTÉE

RÉS 080-06-21 DEMANDE DE PERMIS CONSTRUCTION NO. 21-027 – LOT 6 276 039, (116) ROUTE 237 SUD – YVAN TREMBLAY ET MANON BOUCHARD

CONSIDÉRANT QUE la demande de construction d'une résidence d'un étage est assujettie au règlement sur les dérogations mineures, car la situation projetée ne respecte pas les dispositions du règlement de zonage 124-2010, concernant la disposition relative à la hauteur en étage, de l'annexe B, qui stipule que la hauteur en étage minimale des bâtiments principaux est de (1,5);

CONSIDÉRANT la hauteur du bâtiment raisonnable ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est mineure ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement en vigueur autorise des résidences d'un étage dans cette zone ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 juin 2021

QUE : ce conseil accepte conformément au procès-verbal du CCU du 25 mai 2021 l'émission d'un permis de construction d'une résidence d'un étage, dérogatoire à la disposition relative à la hauteur en étage de l'annexe B, du règlement de zonage 124-2010.

ADOPTÉE

RÉS 081-06-21 DEMANDE DE PERMIS CONSTRUCTION NO. 21-028 – LOT 5 898 109, VERGER MODÈLE – ANNIE DESLONGCHAMPS ET FRANCOIS BACHAND

CONSIDÉRANT QUE la demande de construction d'une nouvelle résidence et d'une remise est assujettie au règlement sur les PIIA ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de construction d'une résidence d'un étage est assujettie au règlement sur les dérogations mineures, car la situation projetée ne respecte pas les dispositions du règlement de zonage 124-2010, concernant la disposition relative à la hauteur en étage, de l'annexe B, qui stipule que la hauteur en étage minimale des bâtiments principaux est de (1,5).

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction d'une nouvelle résidence et remise doit être tel que le plan d'implantation de l'arpenteur-géomètre Philippe Tremblay, à la minute 6116, datant du 13 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction d'une résidence et d'une remise doit être tel que les plans de construction déposés ;

CONSIDÉRANT la hauteur du bâtiment raisonnable ;

CONSIDÉRANT que la demande est mineure ;

CONSIDÉRANT la hauteur des résidences du voisinage ;

CONSIDÉRANT que le projet, au niveau architectural, correspond aux critères et objectifs du PIIA ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois

Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : ce conseil accepte conformément au procès-verbal du CCU du 25 mai 2021 d'accepter l'émission d'un permis de construction d'une nouvelle résidence, d'une remise dérogatoire à la disposition relative à la hauteur en étage de l'annexe B, du règlement de zonage 124-2010

ADOPTÉE

RÉS 082-06-21 CONTRIBUTION FINANCIÈRE - VITALITÉ FRELIGHSBURG

CONSIDÉRANT l'intérêt public du ponton sur le sentier FR1 construit le 10 avril 2021 par les bénévoles de Vitalité Frelighsburg ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais

Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 797,13 \$ au nom de Vitalité Frelighsburg pour rembourser l'achat des matériaux utilisés pour la construction du ponton ;

QUE : le conseil municipal affecte la dépense au poste d'investissement 03-31030-525.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉE

RÉS 083-06-21 ÉMISSION D'UN CHÈQUE – 1ER VERSEMENT NOUVELLE PANCARTE CENTRE D'ART

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 juin 2021

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 1 450 \$ au nom de Vincent Deronde en guise du 1er versement pour la création de la nouvelle pancarte pour le Centre d'art municipal ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉE

RÉS 084-06-21 ÉMISSION D'UN CHÈQUE – ENTREPRISES ÉLECTRIQUES BEDFORD

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 14 695,86 \$ au nom d'Entreprises Électriques Bedford pour payer les travaux de relocalisation de l'entrée électrique de l'église Bishop Steward réalisés en avril 2021 ;

QUE : le conseil municipal affecte la dépense au poste d'investissement 03-31020-000.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉE

RÉS 085-06-21 ÉMISSION D'UN CHÈQUE - ENTREPRISE EXCAVATION DOMINIC CAREY

CONSIDÉRANT la résolution numéro 060-05-21 « Réparation du chemin des Chutes – contrat d'entretien d'hiver et déglacage des chemins de la municipalité » adoptée par le conseil municipal en date du 3 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réparation de la section du chemin des Chutes endommagée par le camion de déneigement ont été effectués le 2 juin 2021 par l'entreprise Excavation Dominic Carey ;

CONSIDÉRANT l'acceptation des travaux par le directeur de la voirie municipale ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 5 000 \$ au nom de l'entreprise Excavation Dominic Carey dans les 30 jours suivant la fin des travaux de réparation.

ADOPTÉE

RÉS 086-06-21 OCTROI DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DES TROTTOIRS

CONSIDÉRANT QU' : à la suite de l'appel d'offres sur invitation pour l' « Aménagement des trottoirs » lancé le 14 mai 2021, deux (2) soumissionnaires se sont présentés sur les quatre (4) invités ;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions émis le par monsieur Kevin Hickey, ingénieur, à la suite de l'ouverture des soumissions le 28 mai 2021 ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Chantal Gadbois
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage Eurovia Québec Construction Inc. pour la construction des trottoirs au montant de 85 552,79 \$, taxes incluses ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier ;

QUE : le conseil municipal affecte la dépense au poste d'investissement 03-31030-522;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 juin 2021

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 087-06-21 OCRTROI DU CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE DE L'ÉGLISE BISHOP STEWART

CONSIDÉRANT QU' : à la suite de l'appel d'offres sur invitation pour la « Réfection de la maçonnerie de l'église Bishop Stewart » lancé le 21 mai 2021, trois (3) soumissionnaires se sont présentés sur les quatre (4) invités ;

CONSIDÉRANT QUE : les travaux de réfection vont être réalisés dans le cadre du « Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier 2020-2023 » du ministère de la Culture et des Communications ;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions rédigé par monsieur Stéphane Barcelo architecte, à la suite de l'ouverture des soumissions le 7 juin 2021 ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard
Appuyé de la conseillère Chantal Gadbois
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage l'entreprise Maçonnerie Bessette Inc. pour la réfection de la maçonnerie de l'église Bishop Stewart au montant taxes incluses de 98 878,50 \$;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier ;

QUE : le conseil municipal affecte la dépense au poste d'investissement 03-31020-521;

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉE

RÉS 088-06-21 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - EXP

CONSIDÉRANT l'admissibilité de la Municipalité au prochain appel de projets du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du ministère des Transports du Québec (MTQ) prévu pour la fin aout 2021 ;

CONSIDÉRANT l'offre de service numéro 999-21011640-PP, soumise le 3 juin 2021 par EXP, pour la soumission des projets de la voirie municipale dans le cadre du PAVL 2021, au montant maximal sans les taxes de 6 800 \$, qui concerne : la collecte des données, l'élaboration des interventions, les plans et devis préliminaires pour l'approbation du MTQ, la soumission de la demande d'aide financière ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage EXP au montant maximal incluant les taxes de 7 818,30 \$ pour la collecte des données, l'élaboration des interventions, les plans et devis préliminaires pour l'approbation du MTQ, la soumission de la demande d'aide financière ;

QUE : le directeur général est autorisé de signer tout document pour le compte de la Municipalité se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 089-06-21 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – VOX AVOCATS – RECONNAISSANCE DU CHEMIN VALRIVE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Frelighsburg a présenté des requêtes au service de l'intégrité du cadastre du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles concernant la rénovation cadastrale effectuée par le bureau des arpenteurs géomètres

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 juin 2021

Denicourt Inc pour la correction du titre de la propriété de la Municipalité du chemin Valrive, pour rétablir le droit à l'accès à la propriété des lots 5 896 254 et 5 898 037 ;

CONSIDÉRANT les refus du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour que le chemin Valrive retrouve le statut de chemin fermé comme chemin public, la Municipalité se réservant le droit de propriété à l'égard de l'assiette du chemin par l'adoption le 9 juin 1976 du règlement 239 ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage Vox Avocats au montant taxes incluses de 2 012,06 \$ pour la reconnaissance de l'assiette du chemin Valrive à la propriété de la Municipalité de Frelighsburg et la régularisation de l'état d'enclave de l'immeuble connu comme le lot 5 898 037 ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer tout document pour le compte de la Municipalité se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 090-06-21 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – VOX AVOCATS – RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

CONSIDÉRANT l'entrée du projet de loi 67 par le gouvernement provincial ;

CONSIDÉRANT l'obligation des municipalités de modifier leur règlement sur la gestion contractuelle avant le 25 juin 2021 ;

CONSIDÉRANT QUE la modification concerne l'obligation d'inclure au règlement sur la gestion contractuelle des mesures favorisant les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec pour la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande soumission publique (105 700 \$) ;

CONSIDÉRANT QUE ces mesures s'appliqueront du 25 juin 2021 au 25 juin 2024 ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Chantal Gadbois
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage Vox Avocats au montant taxes incluses de 2 012,06 \$ pour le remplacement de la Politique de gestion contractuelle de la municipalité de Frelighsburg, actuellement en vigueur, par le Règlement de gestion contractuelle de la municipalité de Frelighsburg en y intégrant les dispositions concernant les mesures visant à favoriser l'achat de biens et de services québécois et celle découlant des modifications législatives en matière de passation des contrats ;

QUE : le directeur général est autorisé à signer tout document pour le compte de la Municipalité se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 091-06-21 EMBAUCHE DE DEUX POMPIERS VOLONTAIRES

CONFORMÉMENT aux dispositions de l'article 6 du règlement 120-04-2007 concernant la protection et la sécurité contre l'incendie ;

CONFORMÉMENT à la recommandation d'embauche au titre de recrues de madame Amélie Lague et de monsieur Julien Bourbeau par le directeur incendie le 3 juin 2021 ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg engage Amélie Lague et Julien Bourbeau comme recrues au sein de la brigade incendie de Frelighsburg.

ADOPTÉE

